

COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

Le vendredi dix sept mars deux mille vingt trois à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale.**

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
105	33+22	55
Quorum		53
Total des voix (P +R)		87
Majorité absolue		44

ETAIENT PRESENTS :

21 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

M	Guy ALBRAND , délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mme	Marylène BONFILLON , déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence
M	Félix BOREL , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Elisabeth CLAUZIER , déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance
MM.	Julien DE BENITO , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Louis-Pierre FABRE , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Philippe GINOUX , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mme	Sylvie GREGOIRE , déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	René JAUFFRET , délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gilles MEGIS , délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gérard PAUL , délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Yves PICARDA , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme	Isabelle PORTEFAIX , déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	François PREVOST , délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Jean-Louis ROBERT , délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	Patrick ROUILLES , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	André ROUSSET , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Alain ROUX , délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme	Mireille SUEUR , déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	Pierre-Yves VADOT , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

2 représentants de la Région disposant chacun de 5 voix :

Mme	Béatrice MARTIN
M	Jean-Pierre SERRUS

2 représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant chacun de 5 voix :

Mme	Hélène GENTE-CEAGLIO
M	Didier REAULT

Mme Marion MAGNAN

7 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

Mme Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
MM. Philippe BATOUX, délégué de Mérindol, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants
Jean-Christophe SIMON, délégué du Poët, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants

ETAIENT REPRESENTES :

1 représentant du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 5 voix :

M Jacky GERARD, par Hélène GENTE-CEAGLIO

1 représentante du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 5 voix :

Mme Elisabeth JACQUES, par Marion MAGNAN

1 représentant du Conseil Départemental des Hautes Alpes disposant de 5 voix :

M Christian HUBAUD, par Lucien GALLAND

18 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Gilles MEGIS
Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Olivier LEDEY
Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-Yves VADOT
M. Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER
Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Félix BOREL
Olivier GUIROU, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par André ROUSSET
Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par Mireille SUEUR,
Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, par Isabelle PORTEFAIX,
Mme Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX
MM. Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST
Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Yves PICARDA
Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Alain ROUX
Mme David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Louis-Pierre FABRE
Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par René JAUFFRET,
Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Yves PICARDA
Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Louis-Pierre FABRE
MM. Jacques NATTA, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT

1 représentant du collège communal disposant d'une voix :

M Roger-Paul GONTARD, par Julien DE BENITO



Délibération n° 2023-10
Formation générale

RÉUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

Positionnement du SMAVD dans le soutien à la gestion de crise en cas de pollution

Courant 2022, le SMAVD a lancé en partenariat avec l'ARS une étude destinée à proposer une organisation et des outils devant permettre une meilleure réaction en cas de pollution dans le système durancien, notamment dans la transmission de l'alerte depuis le terrain jusqu'aux acteurs du territoire concernés (en particulier les exploitants d'eau potable).

Les premières propositions ont été soumises aux services de l'état responsables de la gestion de crise en décembre 2022 afin d'évaluer le positionnement du SMAVD et ses propositions techniques. Les services de l'état ont réaffirmé leur rôle central dans la gestion de crise, de la réception des alertes au traitement de la pollution. Toutefois la connaissance du territoire et de ses acteurs dont dispose le syndicat sont un atout dans la gestion de crise.

Ces échanges ont donc permis de définir les axes de travail suivants :

- Le SMAVD va travailler à la réalisation d'une cartographie globale des infrastructures hydrauliques de l'axe durancien et des temps de transfert entre ses compartiments (rivière, canaux, nappe), afin d'évaluer les chemins et vitesses de propagation des pollutions dans un système particulièrement complexe ;
- Cette cartographie intégrera l'ensemble des sites à enjeu vis-à-vis d'une pollution, assorti d'un annuaire de contact, pour une meilleure transmission des alertes aux acteurs du territoire concernés ;
- Cet outil cartographique servira à l'élaboration de fiches scénarios dédiées aux principaux sites susceptibles d'être à l'origine de pollutions afin de permettre une réaction rapide et adéquate ;
- L'évaluation de la mise en place de sondes automatiques pour la surveillance de la qualité de la Durance.

En parallèle au développement de ces outils techniques et de son expertise, le SMAVD travaillera avec les services de l'état afin d'être identifié en tant qu'acteur local disposant d'une connaissance du territoire et d'une expertise, susceptible d'être mobilisé en soutien par une cellule de crise en cas de pollution dans le système durancien.

Cette étude se déroulant sur 2023-2024 dispose d'un financement à 80% de l'ARS, pour un total de 46 816 €.

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité**

APPROUVE le projet tel que présenté,

AUTORISE le Président à solliciter les financements sur la base des montants concernés,
et toute pièce nécessaire à la concrétisation de ce projet.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 30/03/23

Le Président


Yves WIGT

Le Président


Yves WIGT

Le Comité est appelé à approuver cette démarche et à autoriser le Président à la mettre en œuvre.